

**Certificat d'examen de type**  
**n° 03.00.251.005.1 du 7 octobre 2003**

---

**Cinémomètre SAGEM type MESTA 210**  
**couplé à un dispositif POSITIVE type SVR 2000 ou type LRP 90.**

---

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 7 janvier 1991 modifié par l'arrêté du 14 avril 1995 relatif à la construction, au contrôle et aux modalités techniques d'utilisation des cinémomètres de contrôle routier.

**FABRICANTS :**

Société SAGEM - Le Ponant de Paris - 27 rue Leblanc - 75512 PARIS CEDEX 15, pour le cinémomètre type MESTA 210.

Société POSITIVE - 113 avenue Aristide Briand - 92160 ANTONY, pour les dispositifs types SVR 2000 et LRP 90.

**DEMANDEUR :**

Société SAGEM - Le Ponant de Paris - 27 rue Leblanc - 75512 PARIS CEDEX 15.

**OBJET :**

Le présent certificat complète le certificat d'examen de type n° 03.00.251.004.1 du 6 octobre 2003, concernant le cinémomètre SAGEM type MESTA 210.

**CARACTERISTIQUES :**

Le cinémomètre SAGEM type MESTA 210 objet du présent certificat diffère du type approuvé par le certificat précité par la possibilité de lui connecter des dispositifs de prise de vues identiques respectivement à ceux équipant d'autres cinémomètres SAGEM et prévus par :

- le certificat d'examen de type n° 03.00.251.001.1 du 11 février 2003, pour le dispositif POSITIVE type SVR 2000,
- la décision d'approbation de modèle n° 91.00.252.003.1 du 12 mars 1991<sup>1</sup> modifiée par la décision n° 93.00.252.003.1 du 22 mars 1993<sup>2</sup> pour le dispositif POSITIVE type LRP 90.

Les autres caractéristiques, les conditions particulières d'installation et d'utilisation et les scellements du cinémomètre MESTA 210 ne sont pas modifiés.

Les caractéristiques des dispositifs de prise de vues sont décrites dans les certificats et décisions précités, ainsi que dans leurs notices descriptives et leurs annexes.

Le manuel d'utilisation du cinémomètre SAGEM type MESTA 210 est complété par les manuels correspondant à l'utilisation des dispositifs POSITIVE type SVR 2000 ou type LRP 90.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Les inscriptions réglementaires portées par les dispositifs de prise de vues POSITIVE sont celles mentionnées dans les certificats et décisions précités, notamment le numéro de certificat :

- 03.00.251.001.1 du 11 février 2003 pour le SVR 2000,
- 91.00.252.003.1 du 12 mars 1991 pour le LRP 90.

Les inscriptions réglementaires portées par les cinémomètres SAGEM type MESTA 210 sont inchangées, notamment le numéro du certificat d'examen de type 03.00.251.004.1 du 6 octobre 2003.

Le numéro et la date de la présente décision seront reportés sur le carnet métrologique des cinémomètres MESTA 210 équipés du dispositif POSITIVE type SVR 2000 ou type LRP 90.

**VALIDITE :**

Le présent certificat est valable jusqu'au 6 octobre 2013.

**DEPOT DE MODELE :**

Les plans, schémas et notices sont déposés à la sous direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de la région Ile-de-France sous la référence DA 13-1761/B et chez le bénéficiaire du présent certificat.

Pour la ministre déléguée à l'industrie et par délégation,  
par empêchement du directeur de l'action régionale  
et de la petite et moyenne industrie  
l'ingénieur général des mines

E. TROMBONE

<sup>1</sup> Revue de Métrologie, T.70 n° 10-1992, page 1486

<sup>2</sup> Revue de métrologie, T. 71 n° 3-1993, page 412.